

Il est vrai que nous avons été confrontés à un monde davantage complexe et turbulent. Ce qui nous a incités à étendre plutôt qu'à restreindre la gamme de nos activités à l'étranger.

La promotion de l'intérêt national du Canada suppose nécessairement un grand nombre d'activités et de préoccupations :

— Nous devons nous préoccuper du maintien de nos relations bilatérales essentielles, tant à l'Est qu'à l'Ouest et au Sud. Le Premier ministre a d'ailleurs déjà fait remarquer que nos relations avec notre voisin du sud n'étaient pas sans similitude avec le voisinage d'un éléphant. L'expérience est profitable, mais elle n'est pas sans risque.

Nos relations avec les États-Unis sont fatalement primordiales étant donné l'interaction intense entre nos deux pays. Le commerce du Canada est pour soixante-dix pour cent avec les États-Unis. Les décisions politiques prises par ce pays peuvent influencer profondément sur notre économie. Les centres du pouvoir aux États-Unis sont nombreux, et le processus décisionnel complexe. Nos relations avec notre voisin du sud exigent donc une vigilance de tous les instants ; il ne nous est pas permis d'ignorer ce qui se passe là-bas.

L'Europe et l'Asie sont aussi des partenaires importants sur les plans commercial et financier. Nous avons cherché assidûment à élargir et à approfondir nos relations avec ces pays, non seulement parce qu'elles sont souhaitables, mais aussi parce qu'elles offrent une solution de rechange.

Nous attachons aussi beaucoup d'importance à d'autres relations. Nous estimons avoir une vocation africaine dont je parlerai dans quelques instants. Mais nous avons également des intérêts qui débordent le cadre de nos relations bilatérales.

— Notre sécurité est tributaire de la stabilité des relations Est-Ouest. Nous la recherchons non seulement en participant au système de défense commun aux États-Unis et à l'Europe de l'Ouest, mais aussi en appuyant activement les mesures de contrôle des armes et de désarmement.

Les décisions requises sont souvent difficiles à prendre. Nous avons adhéré à la décision de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord] de poursuivre une politique à deux paliers, qui consiste, d'une part, à rechercher la réduction du nombre d'armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe et, d'autre part, en cas d'échec, à procéder au déploiement de ces armes, dans le cadre de l'OTAN, pour faire contrepoids à ceux que l'Union soviétique a déjà mis en place. Bien entendu, les Canadiens — et le gouvernement du Canada — privilégient la réduction des armements et appuient sans réserve la proposition d'accord intérimaire que les États-Unis ont déposé à Genève le 29 mars.

— Pour assurer sa croissance industrielle, le Canada doit trouver des débouchés pour ses produits manufacturés et de haute technologie, pour ses matières premières et ses produits semi-finis. Pour cela, il doit nouer des relations efficaces avec des partenaires commerciaux en puissance et œuvrer à l'établissement d'un environnement commercial libre. Autrement dit, nos marchés doivent être ouverts aux produits étrangers, ce qui n'est pas toujours chose facile pour les hommes politiques quand les importations perturbent la production nationale et sont cause de chômage.